

N°1457

du 16  
JUILLET  
2021



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

## PANIER DE LA MENAGERE <sup>P.4</sup>

Hausse des prix sur les principaux marchés en lien avec *Mais en grain, Tomates rondes et Piment vert*

PATRONNAT TOGOLAIS ET FONDS AFRICAIN DE SOLIDARITE <sup>P.3</sup>  
Un partenariat scellé pour le développement

SITE HYDROELECTRIQUE DE TETEOU <sup>P.3</sup>  
Neo Themis s'active pour le contrat d'exécution à attribuer février 2022

TORTURE AU TOGO <sup>P.7</sup>  
La CNDH veut jouer les premiers rôles dans la lutte

# HÔTELS D'ÉTAT

P.3

## Le personnel remis dans ses droits



Dr. Kossi Lamadokou, Ministre du Tourisme

Enfin, le personnel des hôtels d'Etat peut avoir le sourire. La promesse faite par le ministre du tourisme quant à leur avancement est effective depuis le 1<sup>er</sup> Juillet 2021. Il parachève ainsi les discussions triparties de Kara de l'année dernière ayant abouti sur les recommandations suivantes : l'intégration des temporaires qui ont rempli sept (07) ans d'ancienneté selon des dispositions de l'article 43 alinéa 2 du code de travail ; la régularisation de tous les avancements bloqués injustement ; l'étude de l'impact de la prise en compte de la révision du SMIG catégoriel (conformément aux dispositions de la convention collective interprofessionnel) sur chaque situation financière ; la question sur les incidences financières ; l'organisation des élections des délégués dans un délai ; la souscription à l'assurance INAM.

« Ce déblocage, entré en vigueur le 1er juillet 2021, permettra l'amélioration des conditions de vie des employés des hôtels d'État », fait savoir le ministre Kossi LAMADOKOU qui affirme que cette décision est à mettre à l'actif du chef de l'Etat Faure Gnassingbé qui suit de près les conditions de travail et de vie des employés des hôtels d'État. Il l'a réitéré aux délégués du personnel et aux directeurs desdits hôtels lors d'une rencontre au Roc Hôtel d'Atakpamé le 2 juillet dernier.

P.4

## GOUVERNANCE LOCALE AU TOGO La contribution du volontariat en étude

## Agenda/ Danse

## Vonvonli, un spectacle par le chorégraphe Kossi Sénagbé Afiadegnigban

La peur. Une émotion universelle et profondément humaine, un rap- pel permanent du caractère pré- cieux de la vie. Deux réactions possibles à la prise de conscience du danger : fuir ou combattre.

Le chorégraphe togolais Kossi Sénagbé Afiadegnigban, promo- teur du programme de formation Danse Traditionnelle et Création d'Aujourd'hui, choisit d'aborder une thématique universelle pour sa troi- sième création : " Vonvonli" en Ewé, qui peut être traduit en fran-

çais par " la peur existe ". Du 28 juin au 22 juillet 2021, le chorégra- phe sera en résidence à l'Institut français du Togo et au Centre Brin de Chocolat avec cinq autres dan- seurs africains pour construire un spectacle qui s'annonce comme une catharsis pour comprendre ses peurs et les dompter.

" Vonvonli" bénéficiera du re- gard et de l'expérience de la cho- régraphe franco-ivoirienne Nadia Beugré. La création finale est an- noncée en diffusion en Afrique pour



2022.

23 JUIL. / 20H | SCÈNE JIMI HOPE | ENTRÉE : GRATUITE

SUR RÉSERVATION AU 22 53 58 00 | PLACES LIMITÉES

## Théâtre

## Ce soir Chemins de croix de Kangni Alem par Edem Modjro

Il s'agit d'une pièce qui a ébloui par sa puissance le monde du théâtre africain et qui a valu à l'auteur, très jeune étudiant à l'époque, le Prix du théâtre interafricain qu'organisait RFI. Kangni Alemdjrodo à l'époque, de- venu plus tard Alem, recevait ce prix à la suite de Kossi Efovi. Cette pièce allait lancer la carrière d'écrivain de Kangni Alem.

Amel et Amouro sont incarcérés dans de pénibles conditions pour avoir distribué des tracts réclamant un semblant de liberté. Ils se retrou- vent placés sous la garde du caporal casse couilles. Ils tentent de vivre tant bien que mal, de s'inventer une liberté entre quatre murs. Les péripéties de leur vie, leur souvenir et leurs rêves avortés et présents nous

plongent dans une belle tragi-comé- die captivante.

L'enjeu de ce spectacle reste la mise en scène.

Chemins de croix de Kangni Alem, grand prix Tchikaya U tam'si du con- cours théâtral interafricain en 1990, est une œuvre majeure de la littéra- ture togolaise dont la thématique tra- verse le temps. Le metteur en scène Edem Modjro réussit le pari de ra- conter le drame de la pièce avec une certaine légèreté, pour faire se cô- toyer le rire et le sérieux.

Extrait de la pièce :

Bonnet blanc, blanc bonnet. Inter- changeables. (Un temps.) Non, il y a une odieuse inégalité dans la réparti- tion des chances dans cet Empire. Les Faliba n'ont rien. Les Bakété sont

directeurs de W-C, de n'importe quoi, ministres sans portefeuille mais aux portefeuilles bien dodus. On invente des postes pour les satisfaire, parce qu'ils sont Bakété, c'est-à-dire mili- tants de l'Empire, militants depuis le ventre de leurs mères. Tu te sou- viens de ce cousin de l'Empereur qui voulait être ambassadeur ? Eh bien, parce que l'Empire en avait déjà dans le monde entier, on a inventé un pays pour lui tout seul, un pays qui n'existe sur aucune carte. Ça fonctionne toujours ainsi. Tu te pré- sentes dans un bureau, on t'évalue en kilomètre, on te prend la tempé- rature au thermomètre avant de t'engager. Non, Amel, je ne puis longtemps tricher avec les mots. Je leur ferai signifier désormais ce qu'ils



signifient : corruption pour corruption, favoritisme ?

16 JUIL. / 20H | SCÈNE JIMI HOPE | ENTRÉE : 2000 FCFA | PLACES LIMITÉES SUR RÉSER- VATION AU 22 53 58 00

## Nécrologie

## L'artiste contemporain Christian Boltanski est mort

Connu pour ses installations et ses photographies, l'artiste plasti- cien avait 76 ans. A la fin de sa vie, il avait compilé sur une île japonaise les battements de 75.000 coeurs, vendu sa vie en viager à un collec- tionneur en Tasmanie et tenté de parler avec les baleines de Pata- gonie.

Christian Boltanski, un des prin- cipaux artistes français contempo- rains, est décédé à l'âge de 76 ans, a-t-on appris mercredi auprès de Bernard Blistène, ancien directeur du musée d'art moderne au centre Pompidou, qui lui avait consacré une exposition début 2020.

" Oui il est mort ce matin à l'hô- pital Cochin (à Paris), où il était depuis quelques jours. Il était ma- lade. C'était un homme pudique, il



a caché les choses aussi long- temps qu'il a pu ", a déclaré à l'AFP Bernard Blistène, confirmant une

information du journal Le Monde.

Autodidacte, le plasticien et pho- tographe, marqué dans son en- fance par la Shoah, a travaillé toute sa vie sur l'absence, la disparition et l'inquiétude universelle face à la mort. Il fut le compagnon de lon- gue date d'Annette Messager, autre artiste-plasticienne de renom.

Celui qui se considérait comme un artisan de la mémoire a " lutté contre l'oubli et la disparition " par des œuvres mêlant objets hétéro- clites, vidéos, photographies et in- stallations.

" C'est une très grande perte, a déploré M. Blistène. Il aimait par- dessus tout cette transmission en- tre les êtres, par des récits, par des souvenirs. Il restera comme un des plus grands conteurs de

son temps. C'était un inventeur in- croyable ".

Fils d'un médecin juif converti d'origine ukrainienne et d'une Corse catholique, Christian-Liberté Boltanski naît le 6 septembre 1944. Pendant l'Occupation, sa mère at- teinte de polio cache son père sous le plancher de l'appartement. Ils simulent un divorce et prétendent que le père a quitté Paris.

En 2020, le Centre Pompidou lui avait consacré une exposition, " Faire son temps", conçue comme une gigantesque œuvre unique.

Avec lui, " une exposition était comme un véritable récit, comme un grand mouvement ", se sou- vient encore M. Blistène, qui le côtoyait depuis une quarantaine d'années.

## Numérique / Humour

## La première vidéo NFT d'un acteur sénégalais est vendue

L'acteur sénégalais Thimbo Samb a réalisé son premier NFT en pro- posant la version originale de sa vidéo humoristique post-Covid in- titulée " Quand nous ne portons plus le masque".

Tous les bénéfices générés par le NFT abonderont le crowdfunding en cours pour la réalisation d'un long-métrage sur les migrants.

Acclamée par des millions de per-

sonnes après sa diffusion sur son Instagram, celui de NWE, I Love Sénégal..., sa création avait jus- qu'alors été tout au plus une source de visibilité et de notoriété.

Car Thimbo Samb est déjà re- connu avec des collaborations à plu- sieurs films à succès diffusés en Es- pagne et sur Netflix.

Mais, avec cette vente sous un format NFT, il montre la voie, avec

d'autres créateurs africains, d'une juste rémunération de son talent qui ne peut être relégué à un rôle de faire-valoir des plateformes de ré- seaux sociaux.

Sa première collectionneuse pos- sède désormais un instant unique enregistré et authentifié dans la blockchain qui, selon ses propres mots "capture aussi [sa] propre ex- périence au fur et à mesure que la

pandémie diminue".

Cette 1ère vente encourage le collectif 1mA à offrir l'opportunité à d'autres acteurs du monde culturel (musicien, comédien, performeur...) à franchir le pas des NFT.

De nouvelles collaborations sont à venir pour promouvoir les créa- teurs africains!

## AZIMUTS INFOS

## Le Kazan, le sous-marin nucléaire le plus puissant du monde

Le sous-marin nucléaire Kazan vient inaugurer la toute nouvelle classe Yasen-M de la marine russe. Ce puissant navire vient d'être intégré à la flotte du Nord du pays et se trouve basé à Severomorsk, sur la côte arctique. Ce monstre d'acier à propulsion nucléaire est à la fois furtif et dispose d'une capacité de puissance de feu inégalée.

Voici le premier modèle d'une nouvelle lignée de sous-marins nucléaires lan- ceurs d'engins (SNLE). Il s'agit du Kazan et appartient à la classe Yasen-M. C'est désormais ce qu'il se fait de plus puissant en la matière. Après plus dix ans de développement, l'engin a été officiellement mis en service auprès de la marine russe au début du mois dernier. Le Kazan est le successeur de la classe Yasen dont le navire amiral avait été déployé en 2013 après des décennies de dévelop- pement à l'issue du démantèlement de l'Union soviétique. Il est donc bardé de nouveautés technologiques qui mettent mal à l'aise les marines américaines et des membres alliés de l'Otan.

Le Kazan a ceci d'inquiétant qu'il peut disposer d'une force de frappe inégalée. Il dispose de huit tubes lanceurs, soit deux de moins que son prédécesseur. En revanche, son armement a un potentiel de destruction bien plus conséquent. Il peut ainsi embarquer le Zircon, un missile hypersonique pouvant évoluer jusqu'à sa cible entre Mach 6 et 8 et qui est actuellement testé. La dangerosité d'un tel missile provient du fait qu'il réoriente sa trajectoire, ce qui le rend pratiquement impossible à intercepter. Comme autre charge, il peut également servir de lanceur au Kalibr, une ogive dotée d'une portée de 2.400 km. Il a également la capacité d'emporter des torpilles Oniks.

## Un monstre de puissance

Autre atout : le sous-marin est conçu pour évoluer sous l'eau longtemps et sur de très longues distances. Son terrain de jeu favori est la haute mer, celle de la mer du Nord ou celle du Pacifique. C'est d'ailleurs dans cet océan qu'un exercice géant des forces navales russes a lieu actuellement, histoire de montrer leurs muscles à la marine américaine et à ses alliés de l'Otan. Le Kazan a aussi un petit plus qui le rend d'autant plus menaçant. Il est équipé d'un système d'atténuation des bruits et d'un réacteur nucléaire plus silencieux qui lui permet de naviguer de façon furtive. Il est également doté d'un système de sauvetage de nouvelle génération.

La marine russe ne compte pas miser sur un seul sous-marin de la classe Yasen-M. Ainsi, le Kazan devrait être rejoint par le Novosibirsk à la fin de l'année et par le Krasnoïarsk en 2022. Et il devrait y avoir cinq autres sous-marins de cette classe à l'horizon 2030.

## L'intelligence artificielle surpasse les Hommes pour créer des composants électroniques

Google travaille actuellement sur l'automatisation du plan de masse des puces électroniques. Le recours à l'intelligence artificielle réduit considéra- blement la durée d'une des étapes les plus laborieuses dans la conception des microprocesseurs et améliore les performances finales.

Un microprocesseur est composé de milliards de transistors, avec des dizaines de millions de portes logiques et des milliers de blocs mémoire. Le plan de masse, qui définit leur placement, est une étape longue et laborieuse réalisée uniquement par des ingénieurs humains. Dans un article publié dans Nature, des chercheurs de chez Google ont détaillé une nouvelle méthode pour créer un plan de masse en utilisant l'intelligence artificielle.

Le placement de chaque élément est crucial pour obtenir de bonnes performances. Toutes les interconnexions représentent des kilomètres de câblage. Les bran- chements doivent être faits au plus court possible pour réduire les délais de transmission des signaux entre les éléments et laisser un maximum de place pour ajouter d'autres composants.

## Plusieurs mois de travail en quelques heures

Les chercheurs ont utilisé l'apprentissage par renforcement profond, en partant de 10.000 plans de masse existants. En moins de six heures, l'IA est capable de créer un plan de masse qui prend habituellement plusieurs semaines à plusieurs mois. Le résultat est très différent de ceux que produisent les ingénieurs humains. Un placement basé sur l'optimisation, et non sur une bonne organisation, se révèle bien souvent meilleur. Les microprocesseurs conçus par l'IA sont plus performants, consomment moins, et les puces sont plus petites.

Cette avancée promet des gains considérables en performances et en autonomie pour les appareils électroniques dans les années à venir. En plus d'optimiser les microprocesseurs actuels, l'IA permettra d'accélérer le développement des prochai- nes générations de puces électroniques.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wulti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression  
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme  
Guillaume BOGLA

## Le personnel remis dans ses droits

Laté Pater

Enfin, le personnel des hôtels d'Etat peut avoir le sourire. La promesse faite par le ministre du tourisme quant à leur avancement est effective depuis le 1<sup>er</sup> Juillet 2021. Il parachève ainsi les discussions triparties de Kara de l'année dernière ayant abouti sur les recommandations suivantes : l'intégration des temporaires qui ont rempli sept (07) ans d'ancienneté selon des dispositions de l'article 43 alinéa 2 du code de travail ; la régularisation de tous les avancements bloqués injustement ; l'étude de l'impact de la prise en compte de la révision du SMIG catégoriel (conformément aux dispositions de la convention collective interprofessionnelle) sur chaque situation financière ; la question sur les incidences financières ; l'organisation des élections des délégués dans un



Dr. Pierre Kossi Lamadokou, Ministre du Tourisme

délai ; la souscription à l'assurance INAM.

« *Ce déblocage, entré en vigueur le 1er juillet 2021, permettra l'amélioration des conditions de vie des employés des hôtels d'Etat* », fait savoir le ministre Kossi LAMADOKOU qui affirme que cette décision est à mettre à

l'actif du chef de l'Etat Faure Gnassingbé qui suit de près les conditions de travail et de vie des employés des hôtels d'Etat. Il l'a réitéré aux délégués du personnel et aux directeurs desdits hôtels lors d'une rencontre au Roc Hôtel d'Atakpamé le 2 juillet dernier.

Il faut rappeler que le chemin fut

long, car le problème couvait depuis 2013. Le ministre en charge du tourisme d'alors avait initié une rencontre tripartite composée des membres de l'administration du tourisme, des directeurs des hôtels et des délégués du personnel de ces hôtels les 07, 08 et 09 juin 2013 à l'hôtel Kara. Cette rencontre avait pour but de remédier aux problèmes récurrents des hôtels d'Etat de l'intérieur du pays notamment le manque de personnel et les conditions de vie défavorables des employés. Aussi faut-il rappeler qu'il y avait un nombre très important d'agents temporaires.

A l'issue des travaux de Kara de 2013, certaines résolutions ont été prises notamment : l'intégration immédiate des agents temporaires ayant bouclé sept (07) ans de service révolu ; l'octroi des primes (transport, responsabilité, détachement) aux différents agents ; le re-

cyclage du personnel ; l'assistance aux employés des hôtels en cas de maladies graves ayant entraîné une hospitalisation ; les motivations pour le personnel excellent ; l'octroi des dépenses ordonnées (DO) pour les chefs de service et la création de cantine pour le personnel qui n'en dispose pas etc.

Au ministère du tourisme, on explique que l'accord de Kara de 2013 avait pour objectif de résoudre les problèmes immédiats surtout l'intégration des temporaires. Cet accord devrait prendre fin en 2016 parce que c'était une entente entre les partenaires sociaux des hôtels. « *Cet accord a servi de jurisprudence jusqu'à nos jours* », fait-on savoir au ministère du tourisme.

Ainsi, depuis 2013 jusqu'à alors, les agents temporaires qui étaient sur la liste ont été tous intégrés (soit environ 80 agents). En plus des

avantages en nature comme les dépenses ordonnées (DO) pour les chefs de service et l'ouverture de la cantine aux autres employés, la délégation ministérielle avait demandé aux directeurs de réfléchir à la faisabilité en tenant compte de leur capacité financière.

De plus les autres agents temporaires qui n'ont pas atteint sept (07) ans d'ancienneté seront intégrés progressivement jusqu'en 2016. Ces temporaires étaient payés sans tenir compte de leur qualification professionnelle et de leur niveau d'étude. Quant aux agents permanents, ils étaient aussi bloqués dans leur catégorie professionnelle. Toute chose qui mettait les agents des hôtels d'Etat du Togo dans une situation précaire.

Le ministre LAMADOKOU vient donc de remettre les choses à l'endroit, au grand bonheur des intéressés.

## PATRONNAT TOGOLAIS ET FONDS AFRICAIN DE SOLIDARITE

## Le partenariat de développement

Late Pater

Une première pour le Conseil national du Patronat du Togo (CNP-Togo). Il vient de signer un accord-cadre avec le Fonds africain de solidarité (FSA), qui a pour mission de faciliter le développement économique de ses Etats membres africains en jouant le rôle de catalyseur des systèmes financiers en vue de permettre, aux Etats et aux entreprises publiques et privées, d'une part, l'accès aux crédits destinés à financer des projets d'investissements productifs, et d'autre part, en leur facilitant la mobilisation de l'épargne locale et extérieure notamment par des interventions en garantie sur les marchés financiers.. Il n'en fallait pas plus à Coami Tamégnon, le Président du CNP-Togo pour exprimer son enthousiasme et sa volonté de vouloir rattraper le temps perdu depuis la création de sa structure en 1963. « *Plus que jamais, nous avons besoins de votre institution* », a-t-il dit.

En cette période où les entreprises peinent à se relever des conséquences de la pandémie du coronavirus, le CNP Togo a lancé une nouvelle étude alors que le pays n'est pas l'abri d'une nouvelle vague. Reconnaisant les efforts des autorités togolaises pour leurs supports divers aux entreprises togolaises durant la pandémie, le Président du CNP-Togo se réjouit de ce nouveau souffle que peut apporter le FSA.

Dans les détails, les deux parties s'engagent pour nouer un partenariat pour le renforcement de leur contribution à l'économie nationale. Ainsi, l'accord vise à définir le cadre de collaboration durable entre le CNP-Togo et le FSA dans les domaines d'intérêt commun, notamment en matière de soutien technique et financier aux entreprises membres du CNP-Togo ;



Coami Sedolo Tamegnon (à gauche) et Ahmadou Diallo

appui conseil à la mise en œuvre des projets d'investissement ; opérations de mobilisation, d'arrangement et structuration de financement ; interventions sous forme de garantie pour l'obtention et l'allongement de la durée des prêts accordés aux entreprises membres du CNP-Togo.

Les domaines de coopération permettront aux deux parties d'œuvrer ensemble au développement des entreprises membre du CNP-Togo.

Sur le plan commercial, le CNP-Togo sera la vitrine pour l'information de ses membres quant aux outils d'appui au développement qu'offre le FSA ; le FSA et le CNP-Togo organiseront chaque année, une formation sur les mécanismes d'intervention du Fonds destinée aux membres du CNP-Togo ; le CNP-Togo fera appel au FSA chaque fois que le besoin se présentera pour des séminaires de formation sur les mécanismes d'intervention du fonds, le FSA utilisera son réseau de partenaires, conformément à ses procédures opérationnelles, pour mettre en relation les entreprises membres du CNP-Togo sollicitant son accompagnement.

Sur le plan opérationnel, les entreprises membres du CNP-Togo privilégieront le recours aux instruments d'intervention du Fonds, si les structures qu'elles réalisent font recours à de tels instruments ; le FSA utilisera son expertise pour appuyer les en-

treprises membres du CNP-Togo dans la couverture de leur besoin de financement ; le Fonds sera saisi ou consulté, sans frais, chaque fois que le CNP-Togo le jugera nécessaire, dans le cadre des opérations visées ci-dessus et pouvant bénéficier de l'intervention du Fonds.

Il est indiqué dans le cadre du présent Accord de coopération, le Fonds accordera ses meilleures conditions dans toutes les opérations réalisées en faveur des entreprises membres du CNP-Togo.

Le Directeur du FSA, Ahmadou Abdoulaye Diallo, a indiqué que la garantie est le cœur de métier du FSA. Mais il a développé un ensemble de dispositif opérationnel afin de répondre aux besoins généraux ou spécifiques des acteurs du marché bancaire ou du marché financier régional. Ce Fonds a pour mission de participer au développement économique et à la lutte contre la pauvreté dans les Etats membres en facilitant le financement des projets d'investissement.

Mis en place depuis 1976, le FSA revendique une capacité d'intervention de 2.000 milliards de FCFA. Fin 2019, le FSA revendique un portefeuille de plus de 50 milliards de FCFA de garantie et une mobilisation de financement de 110 Milliards F CFA pour le Togo.

## SITE HYDROELECTRIQUE DE TETEOU

## Neo Themis s'active pour le contrat d'exécution à attribuer février

Jean AFOLABI

C'est le calendrier prévisionnel de consultation qui le prévoit : les résultats de l'avis à manifestation d'intérêt seront connus en septembre 2021 ; les appels à candidature lancés en octobre 2021 ; les réceptions des offres effectives en février 2022 ; et l'attribution du contrat en juin 2022. Les candidatures sont reçues par voie électronique ou par voie postale à l'adresse de la société mère Neo Themis, basée à Cassablanca au Maroc et qui co-développe le projet avec l'Exécutif togolais. Le candidat sélectionné pour la construction de l'aménagement hydroélectrique de Tététo, après la clôture des offres le 31 août 2021, conclura un contrat de type Engineering, Procurement and Construction (EPC) avec la société Néo Themis Togo, avec des obligations en back-to-back avec les contrats de concession et d'achat d'électricité.

En partenariat avec le ministre délégué chargé de l'Energie et des mines et l'Agence togolaise d'électrification rurale et des énergies renouvelables (AT2ER), Neo Themis Togo développe le projet d'aménagement hydroélectrique de Tététo, situé le long du fleuve Mono et à environ 40 km au nord-est de la ville de Notsé. Le projet est réalisé suivant un schéma de producteur indépendant d'électricité (IPP). Neo Themis Togo conclura un contrat d'achat d'électricité avec la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) et un contrat de concession avec l'Etat togolais. Le projet sera financé par des institutions financières régionales et/ou internationales. Il sera mis en œuvre en conformité



avec la législation togolaise et les standards internationaux, notamment les normes de performance de la Société financière internationale (SFI), les sauvegardes opérationnelles de la Banque africaine de développement (BAD) et les standards de la Banque européenne d'investissement (BEI). A la suite d'une étude multicritères considérant les aspects techniques, économiques, environnementaux et sociaux, l'avant-projet sommaire a été réalisé. Il se compose de deux barrages en cascade équipés d'évacuateurs vannés et d'unité de production de type Kaplan pour des hauteurs de chutes respectives de 20 et 11 mètres. Il comprend également des infrastructures associées pour accès au site et l'évacuation de l'énergie. Le projet a été conçu afin de minimiser l'impact environnemental et social, tout en préservant sa contribution économique. La puissance installée est d'environ 50 MW.

Soutenue par Denham Capital, la société Neo Themis est un développeur de projets et un investisseur de premier plan qui se concentre exclusivement sur les actifs de production d'énergie renouvelable en Afrique subsaharienne. Les références phares de Themis incluent la centrale hydroélectrique de 44 MW de 195 millions d'euros en Côte

d'Ivoire, qui a atteint la clôture financière en 2018, et la centrale hydroélectrique de 200 MW de 900 millions de dollars à Madagascar. Au Togo, le projet contribuera à remédier à la vulnérabilité du pays aux importations d'énergie et évitera 127,3 tonnes d'émissions de dioxyde de carbone par jour, permettant ainsi au Togo de contribuer de manière substantielle aux efforts mondiaux visant à lutter contre le changement climatique.

Au début de la manœuvre pour l'aménagement du site hydroélectrique de Tététo, on a parlé d'un financement à boucler de 82.667.377.000 francs Cfa par un partenariat public-privé et les potentiels investisseurs auront à exploiter l'ouvrage durant 30 années, pour se faire rembourser. Le gouvernement en avait fait une priorité, précisant que le projet d'aménagement du site de Tététo consistera à barrer le fleuve Mono à l'emplacement d'un verrou naturel. Le schéma d'aménagement est de type «lac», avec la création d'une retenue sur la plaine du Mono d'élévation moyenne de 120-130 mètres. Courant 2019, une mission d'étude a fourni aux autorités toutes les informations nécessaires pour évaluer la faisabilité et préparer le projet de construction du barrage de Tététo.

## GOUVERNANCE LOCALE AU TOGO

## La contribution du volontariat en étude

Jean AFOLABI

Depuis le lancement du volontariat national et notamment l'opérationnalisation de l'Agence nationale du volontariat au Togo (ANVT), de milliers de volontaires nationaux (VNC et VEC) ont été déployés dans les communautés, auprès de structures locales de développement (ONG, collectivités locales, organisations à base communautaire) pour les accompagner dans leur processus d'autonomisation, de renforcement de capacités, de mobilisation de ressources et de moyens, et de prise de décisions pour la promotion du développement local. Pour l'ANVT, il est temps, et donc important, qu'une étude soit menée en vue de mesurer la contribution des volontaires nationaux au renforcement de la gouvernance locale dans les collectivités locales au Togo. La décentralisation étant désor-

mais effective, l'étude permettra également de voir en quoi le volontariat (national) peut contribuer à mobiliser les ressources et les moyens pour sa gestion.

Le 7 juillet dernier à Lomé, *des acteurs du volontariat national et des personnes ressources ont donc participé à une rencontre dans le cadre de l'étude sur la contribution du volontariat national au renforcement de la gouvernance locale au Togo*. Cette rencontre consultative vise à partager avec les acteurs, la note de cadrage de l'étude et à recueillir leurs avis, dans une démarche inclusive et concertée pour la bonne conduite de l'étude, estime l'Agence du volontariat.

S'en suivra l'étude proprement dite, la revue documentaire ; la collecte auprès des informateurs clés identifiés et l'analyse des données et enfin l'élaboration du rapport de l'étude et diffusion. Ce rapport permettra d'informer et

de sensibiliser l'opinion sur la contribution du volontariat national au renforcement de la bonne gouvernance ; et de susciter davantage l'intérêt des acteurs sur la question et explorer les pistes d'amélioration de la démarche d'intervention, pour plus d'impact.

Il est rappelé que le volontariat est reconnu comme un puissant outil pour la mise en œuvre des ODD, par l'Assemblée des Nations Unies en décembre 2015. Prenant à cœur la problématique de l'évaluation de la contribution du volontariat au développement, l'ANVT a initié depuis 2017 un dispositif de collecte de données sur la contribution des volontaires au développement de quatre secteurs : Education, Santé, Environnement et Agriculture. Et, dans son Plan stratégique (2020-2024), l'ANVT entend ainsi « *soutenir le processus de décentralisation et de gouvernance locale, et la mise en œuvre du PND* ».

## Contre la propagation de la Covid-19 / Et ses variants...

## La quarantaine systématique pour 6 pays à l'arrivée à Lomé

Depuis le 7 juillet 2021, la méfiance est contre les variants du Coronavirus à Lomé. Ce qui pourrait aggraver la situation du pays en termes de lutte contre la propagation du virus de la Covid-19. Prenant la mesure des choses, le Professeur-ministre de la Santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins a préféré affronter les nouveaux cas éventuels à la frontière. Par une « *mise en quarantaine systématique* ».

Ainsi, une note adressée le 7 juillet au directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile du Togo (Anac-Togo) lui demandant de prendre des mesures vis-à-vis des passagers venant de six (6) pays fortement suspectés de cohabiter avec des variants du Coronavirus. « *En raison des informations faisant état de variants du Coronavirus avec une virulence et une propagation élevées, je vous demande de mettre systé-*

*matique en quarantaine pour dix (10) jours... tous les passagers en provenance du Brésil, de l'Afrique du Sud, de l'Inde, du Royaume-Uni, de la Russie et du Portugal et ce quel que soit le résultat du test* ». Avec les frais de ladite quarantaine à la charge des intéressés.

À ce stade, quatre variants sont considérés par l'OMS – *Organisation mondiale de la Santé* – comme « *préoccupants* », ceux qui ont d'abord été détectés en Angleterre, en Afrique du Sud puis au Brésil (deux variants y ont été observés dont le P1 classé préoccupant). Les experts sont surtout préoccupés par quatre variants du virus Sars-Cov-2 : **Alpha** (découvert pour la première fois au Royaume-Uni), **Beta** (Afrique du Sud), **Gamma** (Brésil) et **Delta** (Inde). Tous sont désignés comme variants préoccupants par l'OMS car, ils présentent un risque accru pour la santé

publique. Par exemple, en rendant le virus plus infectieux, en provoquant une maladie plus grave ou en lui permettant de résister aux vaccins dans une plus grande proportion des cas.

Voilà qui est clair ! Dans la situation qui est celle du pays, s'il faut encore en rajouter les variants, quels qu'ils soient... Le Togo compte aujourd'hui plus de 14 000 cas confirmés. Et n'a reçu que moins de 800 000 doses tous vaccins confondus à ce jour, valables pour au plus 400 000 Togolais, en deux doses chacun. Pour l'instant loin de l'immunité collective de 60% de la population.

Pour freiner la progression au niveau local, l'autorité publique en est venue à interdire les fêtes traditionnelles qui rassemblent trop de foules. Ou, du moins, à en limiter les rites aux strictes familles concernées. Les touristes de Lomé et d'ailleurs ne sont guère les bienvenus.

## Pour renforcer le partenariat existant depuis 2018

## Le Togo devient actionnaire d'Africa Finance Corporation

Lagos, le 13 juillet 2021 - Africa Finance Corporation, le principal fournisseur de solutions d'infrastructure en Afrique, a intégré la Banque centrale de Guinée et la République togolaise comme ses nouveaux actionnaires, renforçant ainsi la représentation panafricaine de l'AFC.

Depuis que le Togo est devenu membre de l'AFC en 2018, la Société a mené un investissement de 30 millions d'euros dans le projet Kekeli Efficient Power, la première centrale électrique à cycle combiné au gaz du pays, qui produira suffisamment d'électricité pour répondre à 35% des besoins énergétiques du Togo. La Société a également investi 150 millions de dollars américains dans la création de chaînes de valeur pour les industries de transformation alimentaire, textile, pharmaceutique, automobile et de recyclage du Togo en tant que co-développeur du projet Plateforme Industrielle d'Adétikope (PIA) récemment inauguré avec la plateforme industrielle

intégrée ARISE. Grâce à ce projet d'écosystème unique en son genre, passant de l'approvisionnement en matières premières à la fabrication et à l'exportation de produits à valeur ajoutée, la zone économique spéciale du Togo devrait générer 750 millions de dollars US de PIB supplémentaire, 1 milliard de dollars US d'exportations stimulées et créer 35 000 emplois.

« *L'AFC a été un partenaire de développement essentiel en soutenant les secteurs clés de notre économie, notamment l'électricité, les transports et la logistique* », a déclaré le ministre togolais de l'Économie et des finances, Sani Yaya. Et d'ajouter : « *devenir actionnaire d'AFC est une étape naturelle pour renforcer davantage le partenariat qui existe entre le Togo et la Société* ».

En tant qu'actionnaires, le Togo et la Guinée devraient bénéficier d'un investissement accru de la part d'AFC ainsi que d'une part des rendements supérieurs ajustés au risque de la Société

et de versements de dividendes compétitifs. Pour l'AFC, les nouveaux investissements renforceront le levier de financement de la Société sur les marchés financiers internationaux, se traduisant par des investissements accrus dans les pays et le reste du continent.

Samaila Zubairu, président-directeur général de l'AFC, a déclaré : « *Nous sommes heureux d'accueillir la République de Guinée et la République togolaise en tant qu'actionnaires d'Africa Finance Corporation. En plus des projets en cours, nous étendons notre présence dans les deux pays avec un pipeline actif de projets dans les ressources naturelles, les énergies renouvelables, les transports et la logistique. Ces investissements en fonds propres dans AFC aident à faciliter nos opérations alors que nous nous associons avec les gouvernements africains pour fournir les infrastructures essentielles nécessaires à une reprise économique résiliente après Covid* ».

## Panier de la ménagère / Sur les principaux marchés

## 1,6 point de hausse des prix en juin, en lien avec Maïs en grain, Tomates rondes et Piment vert

Jean AFOLABI

En juin 2021, l'INHPC – *Indice national harmonisé des prix à la consommation* – s'est établi à 112,5 au Togo, traduisant une progression de 1,6% du niveau général des prix à la consommation. Cette évolution est principalement due à l'augmentation des indices des fonctions « *Produits alimentaires et boissons non alcoolisées* » (+3,4%) ; « *Transports* » (+3,4%) ; « *Restaurants et Hôtels* » (+0,8%) et « *Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants* » (+3,8%). La progression de l'indice global, d'après l'**Institut national de la Statistique et des études et démographiques (Inseed)**, est cependant atténuée par la contraction des indices des fonctions de consommation « *Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles* » (-0,2%) et « *Articles d'habillement et chaussures* » (-0,2%).

En effet, la hausse de l'indice de la fonction de consommation « *Produits alimentaires et boissons non alcoolisées* » est soutenue par la progression des indices des postes « *Céréales non transformées* » (+9,5%) ; « *Tubercules et plantain* » (+14,5%) ; « *Légumes frais en fruits ou racine* » (+8,8%) ; « *Sel, épices, sauces et produits alimentaires non déclarés ailleurs* » (+6,5%) ; « *Légumes secs et oléagineux* » (+3,3%) ; « *Autres produits à base de tubercules et de plantain* » (+5,8%) ; « *Fruits secs et noix* » (+15,4%) ; « *Autres matières grasses* » (+10,5%) ; « *Huiles* » (+3,3%) ; « *Mouton - chèvre* » (+3,4%) ; « *Légumes frais en feuilles* » (+2,3%) ; « *Farines, semoules et gruaux* » (+9,9%) et viande de « *Bœuf* » (+2,3%). L'évolution des indices des fonctions de consomma-

fants » (+8,4%) et « *Vin et boissons fermentées* » (+3,1%). Au chapitre des contributions négatives, les postes ayant contribué à la baisse des indices des fonctions de consommation « *Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles* » et « *Articles d'habillement et chaussures* » sont : « *Combustibles solides et autres* » (-3,3%) et « *Vêtements enfants (3 à 13 ans) et nourrissons (0 à 2 ans)* » (-1,8%).

## Les produits en hausse de prix

L'augmentation du niveau des indices observée en juin 2021 est le fait du renchérissement des variétés suivantes : « *Maïs séché en grains crus vendu au grand bol* » (+18,1%) ; « *Riz local longs grains vendu au petit bol* » (+4,2%) ; « *Igname* » (+17,3%) ; « *Pommes de terre* » (+7,1%) ; « *Banane plantain mûre* » (+5,5%) ; « *Tomates rondes (Pomme)* » (+30,1%) ; « *Oignon frais rond* » (+13,8%) ; « *Aubergine locale* » (+5,9%) ; « *Gboyébessé (Piment vert)* » (+23,0%) ; « *Piment rouge frais* » (+18,5%) ; « *Piment rouge sec en poudre* » (+6,3%) ; « *Piment rouge sec* » (+4,5%) ; « *Gingembre frais* » (+3,9%) ; « *Ail frais* » (+2,8%) ; « *Haricots blancs secs* » (+11,7%) ; « *Arachide décortiquée crue* » (+4,3%) ; « *Gari (Farine de manioc)* » (+16,5%) ; « *Tapioca petit grain* » (+5,3%) ; « *Agbélina (Manioc râpé)* » (+3,6%) ; « *Cossette de manioc* » (+2,2%) ; « *Noix de Coco sec* » (+16,9%) ; « *Décou (Noix de palme)* » (+12,3%) ; « *Pâte d'arachide* » (+0,4%) ; « *Huile végétale* » (+3,6%) ; « *Zomi (Huile de palme traditionnelle)* » (+2,8%) ; « *Viande fraîche de chèvre au kg* » (+4,0%) ; « *Viande fraîche de mouton au kg* » (+3,0%) ; « *Choux vert* » (+10,8%) ; « *Gboman* » (+10,4%) ; « *Salade verte*

Kpalimé » (+15,0%) ; « *Transport interurbain en minibus, Lomé-Sokodé* » (+11,7%) ; « *Transport interurbain, Lomé-Kara* » (+11,4%) ; « *Plat de hokoumé + sauce poisson (1 Plat)* » (+3,9%) ; « *Plat de fufu + sauce viande* » (+2,9%) ; « *Aklui zogbon (Bouillie de maïs sucrée)* » (+2,6%) ; « *Consommation de spaghetti dans un kiosque (1 Plat)* » (+2,3%) ; « *Café au lait avec pain beurré (Pain entier)* » (+0,9%) ; « *Cola fraîche* » (+25,8%) et « *Tchoukoutou local artisanal* » (+4,8%).

## Les produits en baisse de prix

Contrairement aux variétés ci-dessus listées, les prix ont baissé pour le « *Charbon de bois* » (-3,4%) ; le « *Slip garçon* » (-6,7%) et la « *Robe fillette* » (-1,6%). Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a enregistré une hausse de 0,6% sur le plan national. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors énergie, hors produits frais) a également progressé de 0,5%. Eu égard à l'état des produits, les prix ont augmenté de 4,2% pour les « *Produits frais* », de 0,5% pour les « *Produits Hors Énergie et produits frais* » et de 2,6% pour les produits de l'« *Énergie* ». Relativement à la provenance, les prix des produits « *locaux* » ont progressé de 1,8% et ceux des produits « *importés* » de 0,7%. Du point de vue de la classification sectorielle, la hausse du niveau général des prix est due principalement à celle des prix des produits du secteur primaire (+7,0%) et secondaire (+0,5%). Pour ce qui est de la durabilité, la hausse observée provient essentiellement de l'augmentation des prix des produits « *Non durables* » (+2,4%).

## En évolution trimestrielle

En évolution trimestrielle, le niveau



locale (Laitue) » (+7,4%) ; « *Adémè* » (+1,8%) ; « *Ablo* » (+18,5%) ; « *Akpan* » (+16,3%) ; « *Mawoè (Maïs en pâte)* » (+6,6%) ; « *Viande de bœuf avec os au kg* » (+3,0%) ; « *Tripes et abats de bœuf* » (+1,6%) ; « *Viande de bœuf sans os au kg* » (+1,0%) ; « *Essence «SUPER» dans les stations-services administrés* » (+12,5%) ; « *Gas-oil ordinaire dans les stations-services administrés* » (+10,4%) ; « *Mélange 2 temps* » (+9,2%) ; « *Essence super de rue* » (+6,3%) ; « *Essence mélange de rue* » (+5,0%) ; « *Transport interurbain, Lomé-Aného* » (+20,0%) ; « *Transport interurbain, Lomé-*

général des prix en juin 2021 s'est relevé de 5,4% comparativement à la situation de mars 2021. Cette variation est la conjugaison, d'une part, de la progression des prix des produits des fonctions de consommation « *Produits alimentaires et boissons non alcoolisées* » (+14,5%), « *Transports* » (+3,4%), « *Restaurants et Hôtels* » (+0,8%), « *Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants* » (+1,6%), « *Santé* » (+0,4%), « *Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer* » (+0,3%), « *Biens et services divers* » (+0,1%) et, d'autre part, du recul des prix des produits des fonc-

(suite à la page 7)

JO TOKYO 2020

## Le PM Victoire Tomégah-Dogbé remet le drapeau aux athlètes togolais

Le Premier ministre, Mme Victoire Tomégah-Dogbé a remis, mardi, le drapeau national à la délégation togolaise en partance pour les 32<sup>e</sup>s Jeux olympiques de Tokyo, qui démarrent le 24 juillet prochain.

**Hervé A.**

Ils sont au total, six jeunes athlètes togolais qui défendront les couleurs nationales à Tokyo au Japon du 23 juillet au 8 août 2021 et du 24 août au 5 septembre pour les jeux paralympiques dans cinq disciplines, notamment, l'aviron, le tennis de table, l'athlétisme, la natation, le para powerlifting et le lancer de javelot en fauteuil.

Le drapeau a été remis par Mme le Premier ministre à Claire Ayivon, athlète d'aviron et porte-parole de la délégation togolaise qui promet au nom de la délégation de défendre le Togo. " On est tous contents de représenter le Togo aux Jeux olympiques Tokyo 2020, et nous comptons défendre notre pays, a promis l'athlète Claire Ayivon, porte-parole de la délégation togolaise à ces jeux. Le drapeau, nous motive de mieux travailler parce que le peuple togolais compte sur nous. Moi je promets une deuxième médaille pour le Togo dans ma discipline qui est l'aviron sur 2 Km, je pense redoubler d'efforts pour avoir de médaille."

Dans son adresse à l'attention des membres de la délégation, le Chef du gouvernement, après avoir félicité les athlètes pour leurs différents parcours dans les épreuves de qualification, a insisté sur le symbole que



représente la cérémonie de remise de drapeau. " Je voudrais, au nom du Chef de l'Etat, vous féliciter pour ces brillants parcours exceptionnels qui font honneur à notre pays. À travers cette remise de drapeau, la nation toute entière vous fait confiance, elle vous envoie en mission. Vous avez reçu ce drapeau, ça veut dire que vous acceptez d'être les dignes ambassadeurs de la nation togolaise à cette compétition de Tokyo ", a indiqué Mme Victoire Tomégah-Dogbé.

Le Chef du gouvernement a, en

outre, exhorté les athlètes à avoir toujours à l'esprit quelques valeurs cardinales dont la discipline et le travail bien fait. " Cela veut dire aussi que vous acceptez un certain nombre de valeurs qui sont chères à notre pays : la discipline, le travail bien fait, toujours viser la perfection, visez le sommet parce que c'est possible, vous avez du talent, vous avez du potentiel, vous avez l'énergie nécessaire, vous êtes très jeunes et vous devez marquer votre passage. Pour y arriver, vous avez besoin de vous dépasser, toute la nation vous

accompagne et nos prières également vous accompagneront pour que vous puissiez faire honneur à notre pays et pourquoi pas hisser le nom de notre cher pays au niveau mondial."

Claire Ayivon, Damien Otogbe, Aliou Bawa, Fabrice Dabla, Kabissa Kouméalo et Fanny Dodji sont les six ambassadeurs togolais à ces Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo 2020 décalés en juillet 2021 à cause de la crise sanitaire liée au coronavirus.

(Source : primature.gouv.tg)

## Deux nageurs russes écartés

L'équipe des athlètes du comité olympique de la Russie n'en finit plus de perdre des éléments. Deux nageurs sélectionnés pour les Jeux de Tokyo viennent d'être retirés des listes d'engagés par la Fédération internationale de natation (FINA).

En cause, des soupçons de dopage. L'instance mondiale annonce dans un communiqué avoir écarté Alexandr Kudashev et Veronika Andrusenko et entamé une enquête, à la suite de données suspectes concernant les deux nageurs lors de l'analyse du matériel récupéré dans l'ancien laboratoire antidopage de Moscou.

Alexandr Kudashev, 25 ans, a été médaillé d'or sur 200 m papillon aux Jeux mondiaux universitaires en 2019. Veronika Andrusenko, 30 ans, a participé aux Jeux de Londres en 2012 et Rio en 2016. La semaine passée, la Fédération russe d'aviron avait confirmé l'exclusion de deux rameurs, Nikita Morgachev et Pavel Sorin, contrôlés positifs au meldonium lors d'un test hors compétition effectué le 17 juin pendant un stage d'entraînement en Grèce.

A moins de dix jours du début des Jeux de Tokyo, l'équipe des athlètes du comité olympique de la Russie a donc déjà rayé quatre noms de sa délégation. Mauvais début.

## Le rapport final d'audit à la table du comité exécutif

Le rapport final de l'audit réalisé par le cabinet PwC sur la gestion de la Confédération africaine de football (CAF) sera discuté lors de la réunion de son Comité exécutif prévu ce vendredi à Rabat (Maroc), annonce l'instance dirigeante du football africain dans un communiqué.

Le rapport intérimaire de PwC qui a été distribué aux associations membres de la CAF en mai 2021, "avait identifié certaines transactions et conduites irrégulières, non éthiques et inappropriées", rappelle la CAF.

Comme indiqué précédemment, la nouvelle direction s'engage à s'assurer que la CAF met en œuvre et adhère aux meilleurs standards en matière de gouvernance, d'audit, d'éthique, de finances et de gestion, poursuit le communiqué.

La CAF publiera un communiqué de presse après la réunion du Comité exécutif à Rabat.

Ce Comité exécutif va précéder la finale de la Ligue africaine des champions, qui aura lieu samedi à Casablanca entre le champion en titre, Al Ahly d'Égypte et le club sud-africain des Kaizer Chiefs.

## Arjen Robben, 37 ans, tire sa révérence

Arjen Robben, 37 ans, a annoncé qu'il mettait un terme à sa carrière jeudi. Définitivement cette fois selon le joueur néerlandais qui avait déjà arrêté une première fois avant de reprendre du service à Groningen.

" Il y a un moment où il faut être honnête avec soi-même, et cette décision doit être prise", a confié Arjan Robben qui était revenu aux affaires après un premier arrêt il y a deux ans. Des blessures à répétition n'ont pas permis à l'attaquant néerlandais de beaucoup jouer la saison dernière.

Arjen Robben a débuté sa carrière au FC Groningue (janvier à juin 2002) avant de rejoindre le PSV (2002-04), puis d'aller à Chelsea (2004-07), au Real Madrid (2007-09) et enfin au Bayern Munich où il a joué dix ans. L'international néerlandais (96 capes, 37 buts) a joué la finale de la Coupe du monde 2010 perdue 1-0 contre l'Espagne à Johannesburg, en Afrique du Sud. Il a aussi pris la 3<sup>e</sup> place du Mondial 2014 au Brésil.

Le 10 octobre 2017, il avait disputé son dernier match international contre la Suède. L'équipe néerlandaise s'était imposée 2-0 grâce à deux buts de Robben précisément. Il a remporté les titres de champion national avec le PSV (2003), Chelsea (2005 et 2006) le Real (2008) et surtout le Bayern à 8 reprises (2010, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019). Il compte aussi une Ligue des champions en 2013 à son palmarès. Parmi de très nombreuses distinctions individuelles figure celle de Sportif de l'Année aux Pays-Bas en 2014.

BASKETBALL

## Bras de fer entre la FIBA et le Nigéria

Les vedettes nigérianes nées aux USA de parents nigériens, Nneka Ogumike et Elizabeth Williams viennent de saisir le Tribunal arbitral du sport pour une décision en urgence, le Nigéria conteste la décision de FIBA en faisant appel et menace ! On se dirige vers un bras de fer ....

La candidature de Nneka Ogumike pour participer aux Jeux olympiques de Tokyo avec le Nigéria son pays d'origine a de nouveau été refusée par FIBA. La vedette des Los Angeles Sparks Nneka Ogumike avait été snobée par USA Basketball pour les JO de Tokyo, une

pour son pays d'origine le Nigéria aux Jeux olympiques de Tokyo a été rejetée par la FIBA en raison de son "implication substantielle" passée avec Team USA, selon Ramona Shelburne et Mechelle Voepel d'ESPN.

Une demande du pivot d'Atlanta Dream, la nigériane Elizabeth Williams, de jouer pour le Nigéria aurait également été refusée par la FIBA. Des décisions très contestées sur Twitter et même par des anciennes vedettes de Team USA Swin Cash.

" Je me suis réveillée et j'ai lu les

que joueuse son consentement pour jouer, et les athlètes ont payé les 10 000 \$ de frais administratifs pour le faire. De plus, elles détiennent des passeports nigériens depuis leur enfance.

Selon ESPN, la Fédération nigériane de basket-ball aurait fait appel de la décision au nom de Nneka

Ogumike et d'Elizabeth Williams, tandis que la star des Los Angeles Sparks envisagerait elle-même de demander que son affaire soit entendue devant le Tribunal arbitral du sport, qui pourrait accorder une audience accélérée avec les Jeux olympiques à seulement 12 jours.

BOXE

## Nouvelle date fixée pour le troisième choc fury-wilder

Le troisième combat entre Tyson Fury et Deontay Wilder a été programmé au 9 octobre. Initialement prévu le 24 juillet, il avait été décalé après que le premier nommé ait été testé positif au Covid-19.

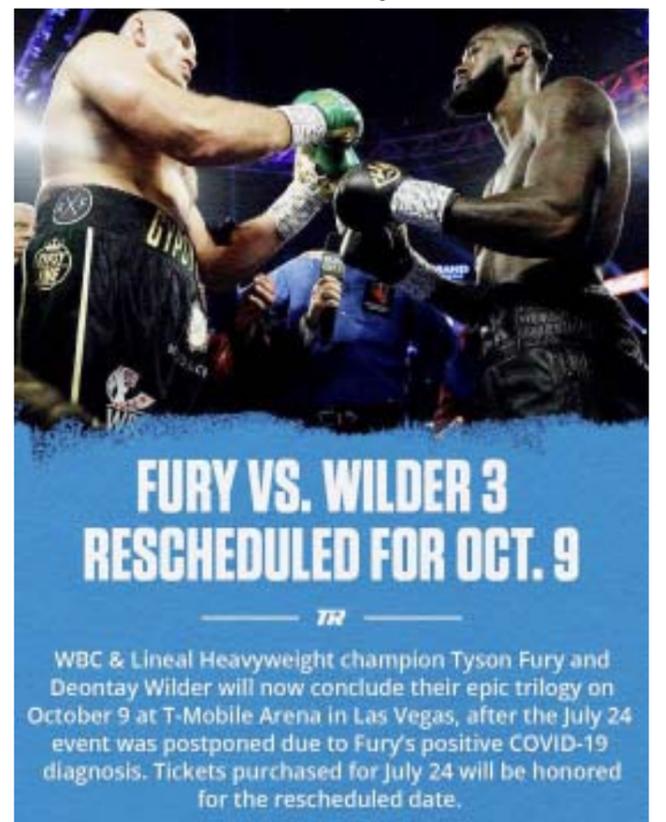
Cela fait un an et demi que les fans de boxe n'attendent que ça. Ils devront prendre leur mal en patience encore trois mois supplémentaires. Le troisième combat entre Tyson Fury et Deontay Wilder, pour la ceinture WBC de champion du monde des lourds, n'aura lieu que le 9 octobre, à la T-Mobile Arena de Las Vegas. À l'origine programmé au 24 juillet, il a finalement dû être reporté, après que Fury ait été diagnostiqué positif au coronavirus.

C'est l'Anglais en personne qui l'a annoncé sur son compte Twitter. Depuis quelques jours, la rumeur enflait autour de ce report, après une flambée de cas de Covid-19 dans l'entourage du champion en titre. Son test positif, le 5 juillet d'après les médias américains, a forcément rendu impossible la tenue du combat et accé-

léré la procédure, même s'il a depuis été testé négatif et a pu être déconfiné.

" Il n'y a rien que je ne voulais plus que détruire le "Big Dosser" le 24 juillet mais j'imagine que la raclée devra attendre, a déclaré Fury après l'annonce. " Ne vous méprenez pas, je serai de retour, meilleur que jamais. Nous allons nous battre le 9 octobre et je vais lui faire voir des étincelles." De son côté, Wilder, visiblement plus discret sur les réseaux sociaux que son adversaire, n'a pas encore réagi.

Dans le premier épisode de cette trilogie haletante entre les deux meilleurs poids lourds de la planète, en décembre 2018, Fury et Wilder s'étaient quittés sur un nul. Dans la revanche, en février 2020, le "Gypsy King" avait pris le dessus sur le "Bronze Bomber", lui infligeant sa première défaite en carrière, pour s'adjuger la ceinture WBC de champion du monde des lourds. Depuis, les deux hommes n'ont pas combattu, se réservant pour ce troisième volet qui se fait attendre.



décision qui a sans doute été décrite comme le plus gros camouflet de l'histoire de Team USA.

Malgré le camouflet, Ogumike a décidé de rejoindre ses sœurs, Chiney et Erica, dans l'équipe du Nigéria. La demande de l'ancienne MVP et championne WNBA de jouer

nouvelles sur Elizabeth Williams et Nneka Ogumike. Ouf FIBA, je ne comprends pas cette décision ! Laissez ces femmes jouer et faire grandir le jeu. Qu'est-ce que j'oublie ici?", a réagi la championne olympique 2012 avec le Team USA.

USA Basketball a donné à cha-



# LA TCE 2021



**Tranche Commune Entente 2021**

**Gagnez jusqu'à 10.000.000 FCFA au tirage**

**Grattez ici et gagnez jusqu'à 500.000 FCFA**

Découvrez votre numéro de tirage

**NUL SI DÉCOUVERT**

**Tranche Commune Entente 2021**

**Gagnez jusqu'à 10.000.000 FCFA au tirage**

**Grattez ici et gagnez jusqu'à 500.000 FCFA**

Découvrez votre numéro de tirage

**NUL SI DÉCOUVERT**

**Tranche Commune Entente 2021**

**Gagnez jusqu'à 10.000.000 FCFA au tirage**

**Grattez ici et gagnez jusqu'à 500.000 FCFA**

Découvrez votre numéro de tirage

**COUVERT**

**200 FCFA**

**200 FCFA**

**200 FCFA**

**DOUBLE CHANCE**

Ticket à conserver pour le tirage des lots intermédiaires, s'il est non gagnant.

Lieu du tirage : Côte d'Ivoire

Date du tirage : vendredi 24 septembre 2021

0-00000-000

0-00000-000

0-00000-000

## 200 FCFA

**1- Gagne jusqu'à 500.000 FCFA au grattage!**

**2- Remporte un séjour à Abidjan et jusqu'à 10.000.000 FCFA au tirage!**

**3- Rafle jusqu'à 100.000 FCFA avec tes tickets non gagnants, au tirage des lots intermédiaires!**

## DATE DU TIRAGE : 24 SEPTEMBRE 2021

Lutte contre la torture au Togo

## La CNDH accompagne le gouvernement et autres acteurs

Etonam Sossou

Afin de faciliter à l'Etat togolais la mise en œuvre des recommandations qui lui ont été adressées le 07 août 2019 à l'issue de la présentation du 3ème rapport périodique par le Comité contre la torture (CAT), la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), a démarré le 13 juillet à Lomé, une série d'activités. Ces rencontres, d'échanges et de plaidoyer qui regrouperont les structures étatiques destinataires desdites recommandations, la société civile et les autres acteurs impliqués dans la lutte contre la torture au Togo. Il s'agit pour la Commission, soutenue dans cette démarche par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), de contribuer à faire l'état des lieux des recommandations déjà mises en œuvre et recenser ce qui reste à faire pour une prévention effective de la torture au Togo. «Le PNUD

accompagne financièrement ces ateliers parce qu'elle espère que grâce à la volonté et à l'action de chaque acteur le Togo viendra à bout des traitements inhumains, cruels et dégradants», a précisé Epiphany Houmey Eklou-Koevanu, chargée de la gouvernance démocratique et institutionnelle au Pnud.

Ces ateliers serviront également à la CNDH de faire l'état des lieux de la mise en œuvre des recommandations du CAT ; renforcer le dialogue avec le gouvernement et les autres acteurs ; plaider pour la mise en œuvre des recommandations du CAT ; mener des réflexions sur la mise en place d'une stratégie de mise en œuvre effective des recommandations. «La mise en œuvre des recommandations incombe au premier chef à l'Etat qui a pris des engagements vis-à-vis de la communauté internationale. Mais, elle nécessite aussi l'implication d'autres acteurs.(...) La torture constitue un

outrage intolérable aux victimes et à la dignité humaine. Malgré son interdiction, la torture demeure une pratique répandue à travers le monde. Aucun pays, aucune société n'est aujourd'hui entièrement à l'abri de ce phénomène, sous une forme ou une autre », a relevé Yaovi Sronvi, 1<sup>er</sup> rapporteur de la Cndh.

En effet, le 26 juillet 2019, le Togo a présenté son troisième rapport sur la mise en œuvre de la convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, à la 67ème session du comité contre la torture. Ce rapport abordait les mesures prises par le Togo en vue d'une mise en œuvre effective de ladite convention. Ce rapport procède de l'obligation faite à l'article 19 al.1 de la convention contre la torture (CAT) qui stipule que : «les Etats parties présentent au comité, par l'entremise du secrétariat général de l'organisation des Nations Unies, des rapports sur



les mesures qu'ils ont prises pour donner effet à leurs engagements en vertu de la présente convention, dans un délai d'un an à compter de l'entrée en vigueur de la convention pour l'Etat partie intéressé ; les Etats parties présentent ensuite des rapports complémentaires tous les quatre ans sur toutes nouvelles mesures prises, et tous autres rap-

ports demandés par le comité... »

de la prévention de la torture et de l'amélioration des conditions de détention. Après l'atelier du 13 juillet, un autre se déroulera à Kpalimé et regroupera en dehors des participants de la CNDH, quatorze représentants des ministères et institutions de la République et permettra de faire le suivi de la mise en œuvre des recommandations du CAT et de la CNDH/MNP avec les services techniques du gouvernement.

Lomé accueillera la dernière partie de ces rencontres qui regroupera en plus des participants de la CNDH, des membres du gouvernement. Il s'agit d'une rencontre de présentation des résultats issus des deux premiers ateliers aux certains départements ministériels afin de recueillir leurs engagements et adhésion aux propositions sur la mise en œuvre effective des recommandations du CAT et de la CNDH.

A la fin de ladite session, des recommandations ont été formulées à l'endroit du gouvernement togolais il en est de même pour la Commission qui, à la suite des dysfonctionnements constatés lors des visites des lieux de détention, à transmis aux autorités compétentes des recommandations allant dans le sens

Promotion des droits des albinos au Togo

## «L'albinisme n'est pas une fatalité» réitère l'Anat

Etonam Sossou

Un albinos n'est pas un malade et encore moins un maudit. Il ne s'agit que d'une condition d'une condition due à la mutation d'un

gène qui prive ainsi les albinos de la production de la mélanine. Ainsi, cette absence de la mélanine entraîne donc selon les explications de l'Association nationale des albinos du Togo (Anat), des troubles

de la vue et empêche la peau de l'albinos de rejeter les rayons ultraviolets du soleil, ce qui va contribuer plus tard, si des dispositions ne sont pas prises au niveau de l'habillement et des soins de la



peau de l'enfant, de l'adolescent et plus tard de l'adulte albinos, à le rendre malade. La situation des personnes atteintes d'albinisme (Paa) n'est pas reluisante sur divers plans. Plus de 62% de Paa reçues en consultations dermatologiques présentent des dermatoses. Les différentes affections rencontrées vont de la rougeur sur la peau aux tumeurs cancéreuses en passant par des tâches, les plaies et les rides. Seuls 37% ont une peau saine. Sur le plan de l'éducation on note un fort taux d'aban-

don scolaire. Sur un pourcentage de 82,2% de Paa qui commence un cycle scolaire, seulement 17,8% atteignent le niveau universi-

taire, selon l'Anat. Ils éprouvent également des difficultés relatives à leur insertion économique et professionnelle.

Tous ces éléments ont poussé l'Anat à entreprendre plusieurs actions à savoir l'élaboration d'un plan stratégique 2018-2022, destiné à faciliter la mobilisation des ressources et les interventions en faveur des Paa. Des campagnes de sensibilisation ont été organisées pour lutter contre la discrimination et prévenir les maladies cutanées et oculaires des Paa.

Panier de la ménagère / Sur les principaux marchés

## 1,6 point de hausse des prix en juin, en lien avec Maïs en grain, Tomates rondes et Piment vert

(suite de la page 3)

ont contribué à la hausse trimestrielle du niveau général des prix.

En glissement annuel

tions de consommation «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (-0,1%) et «Articles d'habillement et chaussures» (-0,1%). Du point de vue des nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, l'Institut national de la Statistique estime que la hausse du niveau général des prix en variation trimestrielle est à mettre à l'actif de l'augmentation des prix des «Produits frais» (+18,8%), des produits «Hors Energie et Produits frais» (+1,5%) et des produits de l'Energie (+2,5%). Au regard de la provenance, cette variation trimestrielle s'explique par l'augmentation des prix des produits locaux (+6,6%) et des produits importés (+1,6%). Du point de vue de la durabilité, la hausse du niveau général des prix en évolution trimestrielle est essentiellement induite par la progression des prix des produits «Non durables» (+8,8%). Les variations respectives des prix des produits des secteurs primaire (+25,0%) et secondaire (+2,3%)

résultante de l'augmentation des prix des «Produits frais» (+13,8%) ; des produits «Hors Energie et Produits frais» (+3,8%) et des produits de l'«Energie» (+8,1%). Au regard de la provenance, cette évolution annuelle s'explique essentiellement par la hausse des prix des produits «locaux» (+8,1%). Quant à la durabilité, la progression du niveau général des prix sur le plan national a été influencée essentiellement par l'accroissement des prix des produits «Non durables» (+8,2%) et des «Services» (+5,4%). En ce qui concerne les secteurs de production, la hausse annuelle du niveau général des prix découle de l'augmentation des prix des produits des secteurs «secondaire» (+3,3%) ; «primaire» (+18,7%) et «tertiaire» (+5,4%).

Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois, au niveau national, s'est établi à 2,8% contre 2,2% en mai 2021, selon les chiffres statistiques.

### Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1590 DE LOTO BENZ DU 08-06-2021

Chers amis parieurs, c'est avec joie que nous vous retrouvons pour procéder au tirage N°1591 de LOTO BENZ de ce mercredi 14 Juin 2021.

Lors du précédent tirage de LOTO BENZ, des gros lots ont été enregistrés à LOME et à NOTSE. Dans les autres villes du pays, ce sont essentiellement des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont été enregistrés.

A LOME, la LONATO a recensé un lot de 1.250.000F CFA, gagné auprès de l'opérateur 70023

La ville de NOTSE n'est pas en reste avec un maxi gros lot de 5.000.000F CFA remporté sur le point de vente 20222.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros. BONNE CHANCE A TOUS !!!

### LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1591 de LOTO BENZ du 14 Juillet 2021

Numéro de base

49 41 33 22 58



## ENTREZ DANS LE FUTUR



XIAOMI  
MI 10 LITE 5G

# 60 GO

Valable 30jrs



~~144 500~~ <sup>FGFA</sup>  
~~299 000 F~~

Bonus 60Go compatible sur 5G, 4G et 3G.  
Offre valable jusqu'au 31 août 2021.

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

